



PROGRAMME DE FORMATION
PROFESSION SPORT & LOISIRS LANDES

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU SEIN DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

>EFFECTIF

De 8 à 15 personnes



>PUBLIC

Bénévoles, salariés, publics relevant de la CCN Sport

>PRE-REQUIS

Aucun pré-requis

>DUREE

3 soirées, soit 7,5 heures

>DATES

13, 20, 24 mars 2025

>HORAIRE

18h15-20h45

>SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

>LIEU

Distanciel

>TARIF - Financement

Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport

>Inscription

Jusqu'au 7 mars 2025

LES SPECIFICITES DU PARCOURS



- ✓ **CONTENUS en lien avec les dernières évolutions législatives et réglementaires**
- ✓ **SOIREES NON CONSECUTIVES permettant aux participants de s'approprier les contenus**

*Pour toute situation de handicap,
merci de contacter Mathilde
au 05 58 75 72 94*

Objectifs

- Appréhender la place de chaque acteur dans l'association
- Maîtriser les différentes obligations des employeurs
- Connaître la Convention Collective Nationale du Sport
- Identifier les aides à l'emploi et les dispositifs de gestion

Contenu

Jour 1

- Accueil des participants
- Présentation de la formation
- Les différents acteurs au sein de l'association
- Les obligations de l'employeur- entretiens professionnels

Jour 2

- Le cadre juridique de la relation employeur/salarié
- La Convention Collective Nationale du Sport

Jour 3

- Suite et fin Convention Collective Nationale du Sport
- La formation professionnelle
- Les aides à l'emploi et les dispositifs de gestion de l'emploi
- Bilan de la formation

Intervenantes

Mathilde MOLLES

Marie-Pierre DUHAU

Intervenantes en ressources humaines spécialisées dans la branche sport (Master)

Méthodes, Moyens et Outils

- Alternance d'apports théoriques et applications pratiques,
- Supports de formation, documentations - sites spécialisés
- En visioconférence, lien de connexion communiqué aux stagiaires en amont de la formation

Modalités d'évaluation

- Positionnement : entretien téléphonique avec le stagiaire en amont de la formation
- Evaluation sous forme de quiz à la fin de chaque jour de formation
- Evaluation de la formation par le participant
- Evaluation des acquis en fin de formation



Contenu détaillé

Jour 1

- Accueil des participants
- Présentation de la formation
- Les différents acteurs au sein de l'association
 - Le bénévole – le volontaire – le travailleur indépendant – le salarié
- Les obligations de l'employeur- entretiens professionnels

Jour 2

- Le cadre juridique de la relation employeur/salarié
- La convention Collective Nationale du Sport
 - Les contrats de travail
 - Le temps de travail
 - Classification et rémunération
 - Les ruptures de contrat

Jour 3

- Suite Convention Collective Nationale du Sport
 - Les contrats de travail
 - Le temps de travail
 - Classification et rémunération
 - Les ruptures de contrat
- La formation professionnelle des salariés CCN Sport
- La mise à disposition par un groupement d'employeurs
- Les aides à l'emploi et les dispositifs de gestion de l'emploi
- Le sites internet utiles
- Bilan de la formation



Communication des résultats par l'organisme de formation

Conformément à la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, PSL40 met à disposition ses indicateurs de satisfaction sur les prestations mises en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2020. Ci-dessous, résultat de quatre indicateurs arrêtés au 31 octobre 2024 (base de 206 stagiaires) :

- **Satisfaction globale** : 98.5 % de satisfait dont 71.8 % de très satisfait
- **Pertinence des contenus** : 96.6 % de satisfait dont 64.6 % de très satisfait
- **Qualité de l'animation** : 99 % de satisfait dont 80.1 % de très satisfait
- La formation a **répondu aux besoins** pour 99 % des stagiaires

Autres indicateurs disponibles sur demande

MAJ Le 15/12/2024